

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2017

Séance du 2 mars 2017



République Française

Commune de

PAGNY-LE-CHÂTEAU

21250 PAGNY-LE-CHÂTEAU

Département de Côte d'Or

Téléphone : 03 80 36 30 91

ou 09 75 58 92 45

Télécopie : 09 70 62 72 47

mairie.pagny.chateau@wanadoo.fr

Date de convocation

23 février 2017

Date d'affichage

23 février 2017

Le 2 mars 2017 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de PAGNY-LE-CHATEAU, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jacques CHOSSAT de MONTBURON, maire

Étaient présents : Jacques CHOSSAT de MONTBURON, Dominique MICHAUD, Gabriel GONZALVEZ, Ghislaine BOCHE, Hélène COLLAVET, Ursula TISSOT, Hubert MOINDROT, Dominique SIMON

Étaient absents et avaient donné procuration : Monique ROMUALDO (pouvoir à Ghislaine BOCHE)

Étaient excusés :

Étaient absents : Pascal POLETTE

Nombre de Conseillers :

10 en exercice

9 ont pris part aux délibérations (présents ou représentés)

Secrétaire : Jacques CHOSSAT de MONTBURON

ORDRE DU JOUR

✚ Approbation du compte rendu de la séance du 2 février 2017

Aucune remarque n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité

✚ Approbation du compte administratif 2016

Fonctionnement :

Dépenses : 258 521.39 €

Recettes : 301 008.96 €

Après s'être assuré que Monsieur CHOSSAT de MONTBURON a quitté la séance, le compte administratif 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

Investissement :

Dépenses : 135 353.28 €

Recettes : 178 643.75 €

✚ Adoption du compte de gestion 2016

Le Compte de gestion 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

✚ Affectation des résultats 2016

Résultats de clôture de l'exercice :

Investissement : 43 290.47 €

Fonctionnement : 42 487.57 €

Avec report exercice précédent :

Investissement : 47 353.84 €

Fonctionnement : 333 987.60 €

Besoin de financement en investissement : 172 436.45 € (compte 1068)

Montant reporté en fonctionnement : 161 551.15 (compte 002)

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité des présents

✚ Vote du taux des taxes

Les membres du conseil par 8 voix pour et 2 abstentions, décide une augmentation de 2 % du taux des taxes afin de compenser partiellement la baisse des dotations de l'état. Soit un produit attendu de 170 339.00 €

✚ Vote du budget 2017

Le budget 2017 est voté comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 365 228.73 €

Recettes : 482 010.15 €

Résultat de clôture : 116 781.42 (autofinancement)

Investissement :

Dépenses : 425 209.86 €

Recettes : 425 209.86 €

✚ Travaux à la salle des fêtes : devis DUMONT BERT

Le devis pour la réfection du sol de la salle des fêtes d'un montant de 4 729.34 € est accepté.

✚ Attribution de subventions

Les membres du conseil municipal décident l'attribution des subventions 2017 comme suit :

- ADMR : 150.00 €
- POMPIERS : 100.00 €
- LE TREMLIN : 100.00 €
- Bibliothèque : 80.00 €
- ACS : 300.00 €
- Automne musical : 100.00 €
- CNV Lac de Chour : 300.00 €
- Etoile Polaire : 100.00 €
- Chasse : 150.00 €

✚ Commission des bois

- Destination de la parcelle 15 :

Les membres du conseil municipal décident de confier la vente des têtes de chênes à l'ONF. Le volume est estimé à 600 m³ à 7 € le m³

- Affouages 2018-2019

✚ Communauté de communes – transfert de la compétence urbanisme et notamment le PLU

Les membres du conseil municipal refusent que la compétence urbanisme et notamment le PLU soit transférée à la Communauté de Communes.

✚ Logement communal – demande de location

Des demandes de location ont été reçues en mairie, chaque demande sera étudiée et complétée si besoin.

✚ Indemnités des élus

L'indice brut de référence de l'indemnité des élus a été augmenté par décret le 26 janvier 2017, il passe donc à 1022 au lieu de 1015

✚ Convention de mise à disposition de locaux à la communauté de communes - avenant

Les membres du conseil municipal acceptent que le local situé entre le RAM et le logement du 4 rue de la Poste soit mise à disposition de la communauté de communes en tant que pièce de stockage et d'archives du relais. Les membres autorisent le maire à rédiger un avenant à la convention initiale et définissent que la durée de sécurité, due aux travaux à effectuer par la communauté de communes, est prolongée au 1^{er} janvier 2030

✚ Location de garage : renouvellement du bail de Monsieur FORESTIER

Le bail de location d'un garage communal de Monsieur FORESTIER arrive à son terme, les membres du conseil municipal décident de la renouveler pour une durée de 3 ans.


✚ Permanences de tenue des bureaux de vote les 23 avril et 7 mai (présidentielles) de 8 h à 19 h.

23-04-2017 :

8 h à 10 h 30	10 h 30 à 13 h	13 h à 15 h 30	15 h 30 à 19 h
Jacques CHOSSAT de MONTBURON	Gabriel GONZALVEZ	Hubert MOINDROT	Pascal POLETTE
Alain SIMON	Ursula TISSOT	Hélène COLLAVET	Dominique SIMON
Monique ROMUALDO	Ghislaine BOCHE	Dominique MICHAUD	Jacques CHOSSAT de MONTBURON

07-05-2017 :

8 h à 10 h 30	10 h 30 à 13 h	13 h à 15 h 30	15 h 30 à 19 h
Jacques CHOSSAT de MONTBURON	Gabriel GONZALVEZ	Hubert MOINDROT	Jacques CHOSSAT de MONTBURON
Ghislaine BOCHE	Ursula TISSOT	Hélène COLLAVET	Dominique SIMON
Monique ROMUALDO	Dominique MICHAUD	Pascal POLETTE	Christian DABKOWSKI

 Informations et questions diverses

Prochaine réunion :
6 avril 2017